L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 351.17) sont ouverts au public, tous les jours de 9 à 12 h., et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises, la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures

SUITES MORTELLES DE BRULURES

Dans notre édition de mercredi, nous avons annoncé que Mme Clémence Desreumaux, 52 ans, rue Turgot, 41, avait été grièvement brûlée sur tout le corps, ses vêtements ayant pris feu tandis qu'elle allumait son rechaud.

Après avoir reçu les premiers soins du docteur Pioquet, la malheureuse fut conduite à l'hôpital de la Fraternité.

Après avoir enduré des souffrances terribles pendant plusieurs jours et malgré les soins assidus qui lui furent prodigués, la victime est décédée ce matin, à 4 h. 30.

Un bon cachet

Si vous avez des difficultés à préparer votre vin de Fruelose, ou si vos déplacements vous empêchent d'être chez vous midi et soir, n'oubliez pas qu'on peut suivre la cure Fruelose grâce aux cachets de Fruelose. Un cachet de Fruelose exalte en puissance fortifiante un verre de vin de Fruelose. Préparés par un docteur en pharmacie, les cachets de Fruelose sont en vente chez votre pharmacien.

10.101

A TRAVERS LA VILLE

UNE MAUVAISE CHUTE

Le jeune Roger Vanlerberghe, 14 ans, a fait une chute dans la cour de l'habitation de ses parents, 190, rue Edouard-Anseele (cour Delauve, 6) et il se fracture le coude droit. M. le docteur Beaugrand, mandé d'urgence pour prodiguer les premiers soins au blessé, l'admettait ce dernier à l'hôpital « La Fraternité ». Son état n'est pas grave.

LES MEFAITS DE L'IVRESSE

Après avoir bu plus que de raison, M. Aloïse Bartholomus, 45 ans, sans profession, rue de Cohem, 26, s'avisait encore en ville à 21 h. 30. Il était mis au dépot et gratifié d'un procès-verbal.

LES CONSEQUENCES DE LA MESENTENTE

Hier, à 21 h. 30, Mme Marie-Louise Fachaux, 29 ans, rue Hubon-Fremaux, 10, se présentait à la police où elle déclara avoir été battue par son mari qui avait cinquante. En vertu de confidences, elle déclara qu'il y a environ neuf ans, son époux, Emile Fachaux, 30 ans, lui avait reproché d'avoir en sa possession d'une moto-cyclette volée, actuellement cachée dans une pièce du 1er étage de son habitation. Elle ajouta que son mari avait volé, en Japon, dans un débit de boissons, rue Edouard-Vaillant, l'argent de police. Dubonfond se rendit au domicile de Fachaux qui, après interrogatoire, avoua avoir trouvé la moto sur la route aux environs de Vieux-Berquin. Il a passé la nuit au dépôt de sûreté et mis à la disposition du commissaire de police du 2e arrondissement chargé de l'enquête.

ELLE FRAPPE PARTOUT

Mme Crochom, née Pauline Grimpont, 81 ans, a été trouvée morte à son domicile, 66, rue de Mailly. Le docteur Dispa déclara à la gendarmerie d'une mort naturelle due à une congestion cérébrale.

COMMENCEMENT D'INCENDIE

Mme Albert Demeys, rue de Lannoy, 328, renversait son linge, hier, à 16 h. 30. Par suite d'un échauffement, le feu se communiqua à la buisserie. Les pompiers du poste de secours de la rue Philippe-Auguste étaient vite sur les lieux. Ce commencement de sinistre qui occasionna des dégâts non couverts par l'assurance.

IL FAUT FERMER LA PORTE

La maison de M. Gabriel, actuellement en France non occupée, rue 76, rue de Beaumont, est sous la garde de M. Alfred Lefebre, 38 ans, demeurant rue Michelet, n° 36. Celui-ci est hier connaissance que la porte d'entrée de l'habitation était ouverte. Cependant après inspection, il déclara que rien n'avait été volé.

VOL DE VELO

A 10 h. 30, place du Trichon, on a volé la bicyclette de Mlle Georgette Vanhoorde, 21 ans, employée de commerce à Roncq, 34, rue de Tourcoing. Enquête.

Vente de pommes de terre

La mairie communique :

« Les grossistes ont livré des pommes de terre aux détaillants. La vente aura lieu aux consommateurs dans la journée de samedi, à raison de un kilo par personne inscrite. Ne pourront bénéficier de cette répartition que les personnes inscrites au 20 avril dernier. Les consommateurs remettront le coupon première décade d'avril. Le kilo de pommes de terre sera vendu 2 francs 30. »

Paiement des chômeurs

Le paiement des chômeurs aura lieu le samedi 31 mai, rue de l'Ermitage, dans l'ordre suivant :

8 h. 30, N° 1 à 7.613 ; 8 h. 55, N° 7.614 à 13.819 ; 9 h. 20, N° 13.820 à 19.284 ; 9 h. 45, N° 19.285 à 24.541 ; 10 h. 10, N° 24.542 à 27.524 ; 10 h. 35, N° 27.525 à la fin.

Avis important. — Les chômeurs sont informés qu'aucun paiement ne sera effectué après l'horaire fixé.

Samedi après-midi : Bureaux fermés.

Lundi 2 juin : Bureaux fermés toute la journée.

MORT POUR LA FRANCE

La Mairie vient d'être avisée du décès du soldat Vandeweghe Jean, 23 ans, du 100e Régiment d'Infanterie, mort pour la France le 19 ou 20 juin 1940, inhumé au cimetière communal de Toul (Meurthe-et-Moselle), domicilié à Roubaix, 171 rue Jean Macé.

Exploitation des théâtres et salles de spectacles

La Mairie communique :

« En vertu d'une Ordonnance de l'Oberfeldkommandantur 670, du 13 mai 1941, parue le 25 mai :

» 1°) L'exploitation des théâtres, salles de variétés et de spectacles, n'est autorisée qu'avec l'assentiment de la Oberfeldkommandantur 670.

» 2°) L'exploitation de cafés-concert dans lesquels sont exécutées occasionnellement des représentations comme indiqué au § 1, à l'exception de programmes purement musicaux, n'est autorisée qu'avec l'assentiment des Kreikommandanturen et, pour la Ville de Lille et son arrondissement, de la Feldkommandantur de Lille.

» Les entreprises dans le genre de celles indiquées au § 1 qui ont déjà été ouvertes avant l'entrée en vigueur de ladite Ordonnance, sont tenues d'en faire la déclaration par écrit à la Kommandantur compétente dans les 15 jours à dater de la publication de cette ordonnance. Si la déclaration est faite en temps opportun, l'autorisation d'exploiter peut être considérée comme accordée.

» Toutes demandes et déclarations conformément à ladite Ordonnance et relatives au § 1, devront être adressées à la Oberfeldkommandantur 670 — Verwaltungschef — celles relatives au § 2 à la Feldkommandantur de Lille, respectivement aux Kreiskommandanturen.

» Les autorisations accordées selon les §§ 1 ou 2 pourront être retirées à tout moment par la Kommandantur compétente qui les aura délivrées. Les préjudices financiers en résultant seront à la charge du bénéficiaire de l'autorisation ».

Bienfaits de la Campagne

Aujourd'hui, plus que jamais, nous avons besoin d'ajouter à notre alimentation, des sucs de plantes. Vous connaissez la célèbre tisane à 18 plantes : le Thé des Familles. Buvez chaque soir une tasse de cette délicieuse infusion, et, en respirant les parfums de la campagne, vous vous assurez une bonne digestion. Les 18 plantes du Thé des Familles agissent sur le foie, l'estomac et l'intestin. C'est le laxatif idéal, parce que c'est le meilleur laxatif végétal établi d'après une recette connue en Normandie depuis plus de quarante ans et qui réussit toujours. Le Thé des Familles est en vente chez votre pharmacien.

10.101

L'INSCRIPTION DES COMMANDES DE CHARBON

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit :

SECTEUR N° 1. — **Foyer d'Education Ouvrière, rue Jules-Guesde :**

3 Juin : Rues Pierre-de-Roubaix, 27-255, 52-276, Lolande, Antoing, Massena, Mons, Kléber, Davoust, Surcouf, Soult.

4 Juin : Rue Hoche, place Carnot, rues d'Orchies, Molière, allée des Villas, rues du Pile, Tortue, Bon Rasoir, Lannes, d'Estaing.

5 Juin : Rues Dampierre, Marceau, Desain, Delezenne, Beaurepaire, Kellermann, Valenciennes, quai du Sartel.

6 Juin : Rues Jules-Guesde, 207-425, 166-388, rues V.-Deiannoy, Babut-de-la-Plankan, Saint-Amand.

7 Juin : Rues Marc-Bassine, Copernic, Feaunur, Leuze, Paul-Bert, Casimir-Perier, Gauzot, Lafayette, Flechier, Basse, de Condé.

9 Juin : Rues Saint-Redempteur, Bourdaloue, Fénelon, place Faidherbe, rue Louis-Dubire, boulevard de Colmar, rues Newton, Monge, Leverrier.

10 Juin : Rues des Fosses, Charlemagne, Progrès, Nabuchodonosor, Beaurewart.

11 Juin : Rues Thiers, Saint-Quentin, Saint-Eleuthère, Sainte-Thérèse, 2 à 2 ter ; boulevard de Belfort, rues Henri-Lefebvre, Planche Trolee.

SECTEUR N° 4. — **Ancienne Ecole Communale, angle rues du Bois et des Fabricants :**

3 Juin : Quai d'Anvers, quai de Gand, rues Turgot, Mayerbeer, Molton, Rolin, Iena, Marengo, Prospérite, Rossini, Wagram.

4 Juin : Rues Tourcoing, 1-129, 2-182, Jacquard, 1-47, 2-50, Duflot, rue de Jeumont, Gretry, Bayard, Sully, place du Progrès, impasse Fremaux, rue Colmelle, quai de Bordeaux, carrière Hutin.

5 Juin : Boulevard de Metz, rue Daubenton.

6 Juin : Rues Olivier de Perres, Basse-Masure, Récollets, Voltaire, Labruyère.

7 Juin : Rues de Flandre, Saint-Joseph, Dombasle, Saint-Laurent, Delattre, Philippe-Lebon, Courtrai, Drouot.

9 Juin : Rues de Jemmappes, Buffon, place Dujardin, Sept-Ponts, rue de la Vigne.

10 Juin : Boulevard de Strasbourg, quai de Nantes, place de la Nation, rue Luneville, Villars, Pitarque, Sentier, Saint-Louis, Charpentiers, Nouveau-Monde.

11 Juin : Rues Lacroix, 92-fin, 101-fin, College, 55-229, 70-184, rues de l'Ommelet, 89-207 et 86-208, Gros Saule, Longue-Chemise.

12 Juin : Rues du Fort, La Paix, Terneaux, Latine, Banque, Saint-Antoine, Fosse-aux-Chênes, 51-77 et 64-100.

SECTEUR N° 6. — **Ancienne Ecole Communale, angle rues du Bois et Fabricants :**

3 Juin : Rues Fosse-aux-Chênes, 1-47 et 2-62, Contour Saint-Martin, rues du Vieil-Abreuvoir, du Curé-Saint, du Pays, place Chevreuil, Hospice, rues Ermitage, Saint-Pierre-des Ecoles, des Lignes, Emile-Moreau, des Chasseurs, Vaucanson.

4 Juin : Rue Saint-Honoré, rue et place Notre-Dame, de la Clef, de l'Arc, Saint-Etienne, l'Avocat, Is. de Roubaix, Saint-Vincent-de-Paul, Stephenson, Blanchemaille, 1-133 et 12-136, de la Lys.

5 Juin : Rues de l'Alma, Archimède.

6 Juin : Rues Cassel, de France, Chaussée, Vallon, des Anges, Christophe-Colomb.

7 Juin : Rues Jean-Bart, Fulton, Guinguette, boulevard d'Halluin, quaid de Dunkerque, rues Barbe-d'Or, quaid de Calais, rues Darbo, Menin, Malesherbes.

9 Juin : Rues de Tourcoing, 131-189, 126-182, Cadeau, Jacquard, 61-169, 70-178, Saint-Maurice, Toulouse, Fort-Frasez, Fondeurs.

10 Juin : Rues de la Rondelle, Henri-Carette, Cuvelle, Lenoir, Arcole, du Pentenoy.

La valeur des coupons pour l'inscription de juin a été fixée comme suit :

Le coupon n. 15 ne sera pas inscrit.

Le coupon n. 16 représentera une quantité de 50 kilos, **mais ne sera délivré qu'aux consommateurs ne possédant pas de branchement de gaz.**

Toute déclaration reconnue fausse entraînera des sanctions contre les auteurs, notamment le retrait définitif de la carte de charbon.

Le prix du charbon est fixé à 41 fr. les 100 kilos.

Le public est instamment prié de se conformer aux dates et horaires annoncés par la presse et par affiche car les retardataires ne seront plus inscrits ultérieurement.

AVIS AUX COMMERÇANTS EN CHAUSSURES

Certaines difficultés se sont présentées en ce qui concerne la classification des chaussures, en catégorie usage, fantaisie et spéciale.

Néanmoins les commerçants voudront bien noter qu'en accord avec les instructions préfectorales et l'Office Central du Cuir à Lille, les chaussures en chevreau couleur sont à classer dans la catégorie « fantaisie », et le chevreau noir dans la catégorie « usage ».

CASINO

SAMEDI, MATINEE A 3 H.
RAIMU et **Jacqueline DELUBAC** dans
L'Homme qui cherche la vérité
CHEZ L'IMPRESARIO et **Actualités**
SOIREE A 6 HEURES
finissant à 8 heures 15
Dimanche 3 séances : 1re de 14 à 16 h. 2, 16 h. 15 - 18 h. 15, 3e 18 h. 30 - 20 h. 30
Aucune place ne sera numérotée.
LUNDI, à l'occasion de la Pentecôte :
3 SEANCES COMME LE DIMANCHE
2.507

ETAT CIVIL

Publication : Edouard Hourez, représentant, rue de Lille, 153 et Jeannette Ocula, s. p., aven. Linné, 10 bis.

Décès : Laure Delhaye, 83 ans, rue de Blanchemaille, 37 ; Louise Boddaert, Vve Cartier, 76 ans, boulevard Lacordaire, 22.

WASQUEHAL

L'INSCRIPTION DES COMMANDES DE CHARBON

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit :

Salle des fêtes du Centre, 3 juin.

Secteur I. — Av. Hannart, rue Michelet, imp. Moulin Rouge, rue Marceau, Petits ménages du Centre, rue de la Poste, cité Gibrolou, rues Austerlitz, de la Ferme, Delorme, Nungesser, quai de Saint-Gobain, rue Sadi Carnot, imp. Beau passage, rue Bernard Palissy, cité St-Gobain, rue des Châlets, Pl. Fénelon, rue Jean Bart (bas N° jusqu'au Boulevard, rue Kléber, cité de la Paix, rue Boulevard.

4 juin - Secteur N° 2. — Route de Lille, av. de la Victoire, rues de Flandre, des Jardins, de Fiers, Jean Bart (au-dessus du Bb), de la Liberté, de la Vendée, des Acacias, Faidherbe, Désire Delsalle, des Lilas, des 4 Ormeaux, Haut Vinage (du Petit Wasquehal au Bb de Roubaix), du Sart.

5 juin - Secteur N° 3. — Rues Haut Vinage (du Gd Boulev. Marcq au Chem. vert), V. Hugo, Chem. vert, rues de Lille, Gust. Dubled, Jean Macé, sentier Laurier, de la Passerelle, de l'Egalité, Ferrer, Hoche, chem. des Buisses, rues de l'Yser, Transvaal, imp. Duthoit, Pl. République.

6 juin - Secteur N° 4. — Ecluse Gaillez, rues Denis Papin, Paul Lafargue, imp. Deleukelaire, imp. Didérot, rue Vert pré, imp. du Plumarx, route de Tourcoing, Ecluse Grimonpont, imp. Pétrole, imp. Tiberghien, Bas-Fond 1 et 3, imp. du Triest, imp. Molinel 2-12, Bateau-Minerve, rues des Villas, imp. Lavoisier, rue Molinel, Pl. Gambetta, Ecluse du Triest, rues Cartelot, de Croix, H. Carette Fort Cabrol, chem. du Halage, rues Pasteur, du Triest, Av. de la Marne.

Salle des fêtes du Capreau - 7 juin - Secteur N° 5. — Rue de Roubaix, chem. de la Planche au Riez, rues des Ecoles, Turgot, Coli, Guynemer, cité Laborieuse, rue Voltaire, cité Union, rues Guilbaud, Abbé Lemire du Pont, Christophe-Colomb (de la rue Louis Michel au Pont du Triest), cité Avenir, rues Alex Ribot, Costes, Nadaud, Av. Clémenceau.

9 juin - Secteur N° 6. — Rue de Tourcoing, sentier des Briques, cité de la Renaissance, rue Clémentine Durieux, sentier de l'Alumette, Colmar, rues de la Scierie, Aristide Briand, des Champs, Alex. Dubois, Jacquard, sentier du Canal, rues Clément Bellune, Millouse.

10 juin - Secteur N° 7. — Rue Louis Michel, quai des Allies, Av. Lvautey, rues Lafontaine, Eug. Guillaume, Jean Jaurès, Lamartine, Carpeaux, Philippe Lebon, Watteau, Voltaire, au-dessus du Pont du Triez, partir N°s 55 et 4, Ch. Delecluse, cité Motte, rues de Mouvaux, Rosa Bonheur, Favreul, cour Lepers, chem. des Serres, Triez, (Capreau et Centre), Cocheteux, A. Testelin.

La valeur des coupons pour l'inscription de juin a été fixée comme suit :

Le coupon N° 15 ne sera pas inscrit.

Le coupon N° 16 représentera 50 kilos, **mais ne sera délivré qu'aux consommateurs ne possédant pas de branchement de gaz.**

Toute déclaration reconnue fausse entraînera des sanctions, notamment le retrait définitif de la carte de charbon.

Le prix du charbon est fixé à 39 fr. 50 les 100 kilos.

Le public est instamment prié de se conformer aux dates et horaires annoncés par la presse et par affiches car les retardataires ne seront plus inscrits ultérieurement.

UN GARDE CHAMPÊTRE BLESSÉ EN SERVICE

En tournée de surveillance dans la rue de Lille, à Wasquehal, vers 17 h., le garde champêtre Léopold Sénéchal, 54 ans, domicilié rue des Villas, 189, à Wasquehal, a fait une chute sur le pavé en voulant arrêter un cycliste en défaut. Atteint de plaies contuses superficielles des deux jambes avec contusion profonde du genou droit, le blessé, qui a dû recevoir les soins urgents de M. le docteur Butin, père, devra observer un repos d'une vingtaine de jours, sauf complications.

Une répartition de savon. — En vue d'une attribution éventuelle de savon supplémentaire, il doit être procédé actuellement au recensement des personnes qui, en raison de leur profession, sont astreintes à des nettoyages plus fréquents ou plus intenses. La liste des catégories intéressées est communiquée à la population par les tableaux d'affichage au bureau de ravitaillement, rue Jean-Macé. Les personnes exerçant une des professions indiquées par cette liste sont invitées à se présenter à la salle des fêtes, rue Jean-Macé, jusqu'au 5 juin inclus, munies de leur petite carte de ravitaillement.

Union Sportive de Wasquehal. — Journée du 1er juin : Equipe 1A contre A.S. Lommoise, à 16 h. à Lomme. Rendez-vous suivant convocations. — Journée du lundi 2 juin : Equipe 1A contre O.S. Halluin, à 16 h., à Halluin. Rendez-vous suivant convocations.

Mardi 2 juin, à 20 h., réunion de la commission, au siège, Café de la Terrasse, avenue de Flandre. Organisation du match de championnat du dimanche 8 juin.

Etat civil. — Naissance. — Michèle Dumont, rue de Tourcoing, cour Lepers, 4.

CROIX

Les soupes populaires du Secours National

Les inscriptions pour les soupes populaires sont closes ; les personnes qui se sont fait inscrire et qui n'ont pas encore retiré leur carte doivent obligatoirement le faire à la mairie demain samedi 31 mai, de 14 à 16 h. ; les cartes non retirées seront périmées le service d'inscription ayant cessé de fonctionner.

D'autre part la distribution des tickets pour la semaine du mardi 3 au samedi 7 juin inclus se fera demain samedi 31 mai, de 14 à 16 h., à la mairie, salle du Secours National.

Une exposition de travaux de couture

Demain samedi, s'ouvrira, à l'externat Sainte-Anne, boulevard Zola, une exposition de travaux exécutés par les petites filles du patronage, dirigé par les Sœurs de l'Ouvrier.

Cette exposition sera ouverte au public, samedi et lundi, de 14 h. à 18 h., et le dimanche 1er juin, toute la journée, dans la salle du patronage, boulevard Zola.

Un comptoir de vente dressé dans la salle permettra aux visiteurs d'emporter un souvenir de cette exposition tout en encourageant les fillettes et leurs dévouées religieuses.

WATTRELOS

Nous vendons des petits cochons

En tournée de surveillance dans la commune, vers 14 heures, le maréchal des logis chef Patou et le gendarme Crouselle, repérèrent une camionnette qui leur parut suspecte. Ils s'adressèrent au conducteur M. René Derivaux, 56 ans, marchand de volailles et de porcs, à Baisieux, 96, rue de la Gare, et demandèrent à visiter le véhicule. Les gendarmes découvrirent, à l'intérieur, quinze porcelets dodus qui devaient prendre une destination. Quelques explications furent demandées au transporteur qui exhiba des papiers. Après examen minutieux, les représentants de l'ordre s'aperçurent que ceux-ci étaient faux et, de ce fait, n'avaient aucune valeur.

Procès-verbal a été rédigé à la charge de M. Derivaux et les quinze porcelets ont été saisis pour être remis au Service du Ravitaillement général.

La fraude

Son fils Roger, ayant tenté de faire passer en Belgique, vingt kilos de levure de distillerie, Mme Catherine Leman, 51 ans, fut rendue responsable et appréhendée par les gendarmes qui la conduisirent au Service des Douanes. Cette personne a été remise en liberté après transaction pour une somme de 457 francs.

— Mme Hélène Devrenneze, 33 ans, de Mouscron (Belgique), tenta de pénétrer sur le territoire belge avec une charge de dix kilos de pâtes alimentaires valant 150 fr. Ici encore, une transaction est intervenue et la fraudeuse versa une somme de 137 francs au Service de répression des fraudes.

L'INSCRIPTION DES COMMANDES DE CHARBON

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit :

Secteur N° 1, Cantine Scolaire, école du Touquet, rue de Boulogne :

3 juin. — Carrière Delva, R. Vermotte, Classement, des Lilas, Trois-Pierres, Virolois, R. et Pl. Saint-Gérard, R. Boulogne (y compris imp. Lefebvre et rangée du Petit-Château), Boulogne prolongée, R. Bonte Passon, Saint-Antoine, Carrière Six, Potente, Av. Florin.

4 juin. — R. Fleury, Vieux-Bureau, Mont-à-Leux (barrière chemin de fer au bureau des Douanes compris baraquements des cheminots), des Palets, Sentier Lisère, R. Martinois, Carr. Cocheteux, Grimonpont, Quartier du Vinhoutte.

5 juin. — R. Tilleul, de Nantes, Boucicot, Carr. Moulin-Tonton, R. Abeille, Carr. Agache, R. des Vilaas, Bd des Couteaux, Cour Duthoit, Haut-Vinage, Madagascar, Serpentine, Unions, Imp. Lumière, R. Nungesser et Coli, Brisueteire-Delecourt, R. du Christ-Roi.

6 juin. — R. Mont-à-Leux (Sapin-Vert au 132), Damier, A. Delelcourt, Sapin-Vert (de la place au cimetière), R. V.-Hugo (compris caserne des douanes des écoles), Carr. Petit-Moulin, Sentier de la Martinoire.

7 juin. — Cité Amédée-Prouvost, R. Maréchal-Lvautey, Sentier Houzet, Calvaire Nutin, Pl. Saint-Vincent de Paul, R. de Toul, Cité J.-Edouard, R. Sapin-Vert (166 au cimetière, plus rangées Delecroix et Duquesnoy), R. Syndicat, Cité Condorcet, R. du Petit-Tournai (impairs 1-125), Sentier de la Clef-des-Champs.

La valeur des coupons pour l'inscription de juin a été fixée comme suit :

Le coupon N° 15 ne sera pas inscrit ; le coupon N° 16 représentera 50 kg., **mais ne sera délivré qu'aux consommateurs ne possédant pas de branchement de gaz.**

Toute déclaration reconnue fausse entraînera des sanctions contre les auteurs, notamment le retrait définitif de la carte de charbon.

Le prix du charbon est fixé à 40 fr. 60 les 100 kilos.

Le public est instamment prié de se conformer aux dates et horaires fixés par la presse et par affiches, car les retardataires ne seront plus inscrits ultérieurement.

DISTRIBUTION DE COLIS AUX PRISONNIERS

A l'occasion de la Pentecôte, le Comité a décidé de distribuer son troisième colis aux prisonniers, domiciliés dans la commune.

Ce colis comprendra : paté, biscuits, pain d'épices, chocolat, sucre en morceaux, bouillon Kub, tabac ou cigarettes.

La distribution aura lieu au Pavillon des Vieux-Ménages, rue des Poilus, dès mardi prochain, suivant un horaire qui sera publié incessamment.

Les familles sont invitées dès maintenant à signaler à l'annexe de la mairie les prisonniers rentrés de captivité.

Pou un lilas. — Mmes Marie Waelkens, veuve Legrand, âgée de 41 ans, demeurant sentier de la Belle Promenade, 5, Zulma Delhaye, épouse Huyselier, âgée de 29 ans, et Zoé Delhaye, épouse Seynaeve, âgée de 2 8ans, demeurant toutes deux sentier de la Belle-Promenade, 5 bis, contestaient la propriété d'un lilas planté à la limite de leur jardin.

A bout d'arguments, elles se portèrent réciproquement des coups et se firent un créêpage de chignon en règle. Après quoi, les dames Waelkens et Zoé Delhaye, munies d'un certificat médical, déposèrent une plainte au Commissariat de police.

Pour les mettre d'accord, M. Debucois, secrétaire de police, leur rédigea un procès-verbal pour coups réciproques qui sera transmis au Parquet qui statuera sur les suites à donner aux arguments frappants de ces dames.

LANNOY

Arrestation d'un déserteur. — La gendarmerie a procédé à l'arrestation du nommé Albert Sadaune, 43 ans, en vertu d'un mandat d'arrêt de M. le Substitut du Juge d'Instruction du Tribunal Militaire de la 1re Région. Cet individu avait déserté le 22 mars 1940. Il a été conduit au Parquet de Lille.

LYS-LEZ-LANNOY

Pour nos prisonniers. — Nous rappelons que, dimanche 1er juin, aura lieu, au profit des prisonniers de Lys, au Café Paul Lorthioir, 65, rue de Leers, un jeu de 421, suivi d'une grande soirée chantante, à l'issue de laquelle aura lieu le tirage d'une tombola gratuite.

Une participation de 2 fr. donne droit à 10 mises au jeu de 421 et au tirage de la tombola.

LEERS

L'INSCRIPTION DES COMMANDES DE CHARBON

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit, dans une salle de la Mairie :

Secteur N° 1, 3 juin : place Sadi-Carnot, rues Jean-Jaurès, Pasteur, Thiers, Lamartine, Marceau, Masséna, de la Mairie, Joseph-Leroy.

Secteur 2, 4 juin : rues Conechin, Molière, de Lys, de la Marne, Tofflers, sentier du Dépôt, rues Gibraltar, Salengro, du Dépôt, Chemin-Vert, Capitaine-Picavet, Hoche.

Secteur 3, 5 juin : rues Victor-Hugo, de l'Yser, Louise-de-Bettignies, sentier du Petit-Tourcoing, rangée Derache, rue Franklin, avenue Desmet, rues A.-Guénard, Gambetta, rangée Haverie, rue Michelet.

Secteur 4, 6 juin : rues Wattrelos, de Roubaix, H.-Descamps, Grimonpont, square des Tilleuls, rues J.-Ferry, Suffren, Pierre-Catteau, Mirabeau.

La valeur des coupons pour l'inscription de juin a été fixée comme suit : le coupon N° 15 ne sera pas inscrit ; le coupon N° 16 représentera une quantité de 50 kilos, mais ne sera délivré qu'aux consommateurs ne possédant pas de branchement de gaz.

Toute déclaration reconnue fausse entraînera des sanctions contre les auteurs, notamment le retrait définitif de la carte de charbon. Le prix du charbon est fixé à 39 fr. 50 les 100 kilos. Le public est instamment prié de se conformer aux dates et horaires annoncés par la presse et par affiches, car les retardataires ne seront plus inscrits ultérieurement.

SECOURS DE CHOMAGE

Le paiement des secours pour la période du 21 au 31 mai, sera effectué à la Mairie, samedi à 9 h.

SURALIMENTATION

Les habitants qui solliciteront des tickets supplémentaires de suralimentation devront, désormais, se présenter chez M. le Docteur Lafaye, 9 rue Descartes à Roubaix, aux jours et heures ci-après : mardi, jeudi et samedi, de 13 à 15 h. Ils devront, au préalable, se munir d'un imprimé qui sera délivré par les services de la Mairie.

RECENSEMENT DES GAZOGENES

En vue du recensement des gazogènes en service dans la commune, tous les propriétaires de gazogènes (véhicules de tourisme ou utilitaires, installations fixes, produisant ou non leur combustible, sont tenus d'en faire la déclaration à la Mairie pour le 31 mai, dernier délai.

Bureau de Bienfaisance. — La distribution des secours aux assistés du Bureau de Bienfaisance aura lieu à la Mairie, samedi 31 mai, à 10 h.

Service d'ébouage. — Il fonctionnera samedi à partir de 13 h.

Etat civil. — **Naissance :** Michel Bondue, rue Molière 3.

Décès : Leroy Aline, épouse Deconinck, rue de Lys 1.

TOUFFLERS

Arrestation pour transport de pains. — Un jeune de quinze ans, L. M..., domicilié à Tournai (Belgique), se livrait à un certain trafic qui vient d'être découvert par les services de la douane. Cet adolescent se rendait presque journellement à Lille en emportant du beurre et des confitures. Dans un restaurant de la rue de Béthune, il se rencontrait avec une serveuse qui, en échange de ces précieuses marchandises, lui remettait des tickets de pains. Cette première opération terminée, le jeune étranger achetait du pain, soit à Lille ou à Roubaix, puis il regagnait son domicile avec des charges plus ou moins lourdes, suivant l'importance du marché. Il a été mis en état d'arrestation.

HEM

Pour nos prisonniers. — Dimanche 1er et 8 juin, chez M. Cardonnet, 144, rue Jules Guesde, jeu de boules à la platine, organisé par M. Louis Gauquie, 300 francs de prix. Egalement jeu de 421.

Dimanche 1er juin, chez M. François Madoux, à bifur, concours de coqs à 16 h. 30 fr. pour 100 fr.

Rentes d'accidents du travail. — Les bénéficiaires de ces rentes pourront retirer en Mairie, dès samedi, le certificat de vie nécessaire au paiement du trimestre échu le 31 mai.

Séances de vaccination gratuite. — La première séance de vaccination gratuite et publique aura lieu dans les écoles aux dates et heures ci-après :

Mercredi 4 juin : Ecole Victor-Hugo.

Samedi 7 juin : Ecole Pasteur.

Mercredi 11 juin : Ecoles St-Corneille et N.-D.-de Lourdes.

Samedi 14 juin : Ecole Ju-Ferry.

Mercredi 18 juin : Ecole Paul-Bert.

Samedi 21 juin : Ecole Ste-Thérèse.

La vaccination antivariolique est obligatoire au cours de la première année de la vie, ainsi que la revaccination au cours de la 11e et de la 21e année.

Les parents ou tuteurs sont tenus pour personnellement responsables de l'exécution de ladite mesure.

Les assujettis qui ne se présenteront pas aux séances gratuites devront fournir en Mairie un certificat de vaccine.

HALLUIN

Paiement des allocations militaires

Le paiement de la deuxième quinzaine du mois de mai 1941, aura lieu à la Perception, 41, rue du Midi, dans l'ordre suivant :

Mardi 3 juin : de 9 à 10 h., Nos 1 à 175 ; de 10 à 11 h., 176 à 350 ; de 11 à 12 h., 351 à 525 ; de 14 à 15 h., 526 à 700 ; de 15 à 16 h., 701 à 875.

Mercredi 4 juin : de 9 à 10 h., Nos 876 à 1.050 ; de 10 à 11 h., 1.051 à 1.225 ; de 11 à 12 h., 1.226 à la fin.

Les bénéficiaires sont priés de remplir et de signer leur coupon avant de le présenter au paiement.

Caisse d'Epargne. — A la Mairie, demain samedi, séance de versements et remboursements de 14 à 15 h. 30.

Dispensaire d'Hygiène. — Ce samedi, au local, rue Gustave-Desmettre, permanence de 9 à 12 h., pour les inscriptions et renseignements.

Anciens Combattants Belges (F. N. C.). — Lundi prochain, à 9 h., aura lieu le paiement des retraites aux A. C. belges, chez le trésorier, M. Raymond Tiberghien, 44, rue du Midi.

La tombola au profit des prisonniers. — C'est lundi prochain, à 15 heures, à la Mairie, qu'aura lieu le tirage, en présence de la Délégation spéciale, des familles des prisonniers et des membres du Comité d'Entr'Aide.

La distribution des lots se fera 101, rue de Lille. Les lots non réclamés le 30 juin resteront à l'œuvre.

Etat civil. — Naissance : Denise Duquesne, 118, rue de la Lys.

BOUSBECQUE

L'INSCRIPTION DES COMMANDES DE CHARBON

Le Consortium Charbonnier informe la population de la commune de Bousbecque que l'inscription des commandes de charbon se fera les 3 et 4 juin, au Patronage :

Le 3 juin : rues de Menin, Angers, Petite-Rue-de-Roncq, Berceaux, Grand-Place, rue des Processions, quai de la Lys, rues de la Lys, Papeterie, Wervicq, au chemin des Vaches : Alouettes.

Le 4 juin : rues St-Joseph, Blandrisse, Foch, du Château, des Prés, Astiquettes, de Linselles, Crumesse, Basse-Ville, Bois (hameau), au Bois, Drave-des-Bois, Haut-Bois.

La valeur des coupons pour l'inscription de juin a été fixée comme suit : le coupon 15 ne sera pas inscrit ; le coupon 16 représentera une quantité de 50 kilos, mais ne sera délivré qu'aux consommateurs ne possédant pas de branchement de gaz.

Toute déclaration reconnue fausse entraînera des sanctions contre les auteurs, notamment le retrait définitif de la carte de charbon. Le prix du charbon est fixé à 39 fr. 50 les 100 kilos. Le public est instamment prié de se conformer aux dates et horaires annoncés par la presse et par affiches, car les retardataires ne seront plus inscrits ultérieurement.

MOUVAUX

Don au Comité d'Entr'aide aux prisonniers de guerre. — La section locale de la société des Jardins Ouvriers de Valenciennes a fait don au Comité d'Entr'aide aux prisonniers de guerre mouvalois de la somme de 1.000 fr., reliquat de sa vente de plants de pommes de terre.

Le Comité adresse à la section ses chaleureux remerciements pour apportée à nos chers prisonniers.

Rentes d'accidents de travail. — Les titulaires de rentes d'accident de travail, touchant au Percepteur, sont priés de se présenter d'urgence au guichet 3, muni de leur titre de rente pour signer leur certificat de vie.

Etat Civil. — Décès. — Henri Tiberghien, 64 ans, 7, rue Nouvelle.

CHÉRENG

Transport clandestin de blé. — Un homme portant un sac accusant un certain poids, fut rencontré par des gardes fils qui lui demandèrent quelques explications sur le contenu dudit sac. Celui-ci contenait 45 kgs de blé et c'est pourquoi Jacob Jetema, marchand de pommes de terre, à Baisieux, fut mis en état d'arrestation. Après saisie de la marchandise et de la bicyclette, Jetema a été remis aux gendarmes de Willems.

RONCQ

Aux familles de prisonniers. — Demain samedi 31 mai, pour les familles inscrites au Comité d'Entr'Aide de la rue du Docteur-Gallisot, il y aura distribution d'un litre de vin blanc. Se présenter au Café de la Tête d'Or, de 9 à 12 h. et de 14 à 19 heures.

ANNAPPES

INSCRIPTION DES COMMANDES DE CHARBON

Le Consortium Charbonnier informe la population de la commune d'Annappes que l'inscription des commandes de charbon se fera les **3 et 4 juin, à la mairie.**

MARCQ-EN-BARŒUL

MORT POUR LA FRANCE

Les anciens Combattants sont invités de bien vouloir assister à l'Obit anniversaire qui sera célébré lundi 2 juin, à 9 h., en l'église Saint-Vincent, au Bourg, à la mémoire du soldat Paul Titillon, téléphoniste au 8e R.A.D. tombé glorieusement le 12 juin 1940, à Droiselles (Oise).

AVIS AUX MARAICHERS

Le Maire informe les maraichers qu'ils doivent retirer d'urgence à la mairie, bureau de l'Agriculture, les feuilles de recensement d'exploitation agricole.

Aux propriétaires de gazogènes en service. — Pour satisfaire aux instructions de M. le Secrétaire d'Etat à la production industrielle, tous les propriétaires de gazogènes produisant ou ne produisant pas leur combustible pour tourismes, camions, camionnettes, t